

c) Situation à l'égard de la réglementation sur les installations classées pour la protection de l'environnement et sur les prélèvements d'eau au titre de code de l'environnement (art. L 214-1 à L 214-6 et L 512-1 à L 513-3). Veuillez indiquer si votre exploitation :

relève du régime d'autorisation ou de déclaration au titre de la réglementation sur les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE).

Si plusieurs ateliers concernés, veuillez indiquer pour lesquels : _____

relève du régime d'autorisation ou de déclaration au titre de la loi sur l'eau (forage pour les bâtiments d'élevage) ;

ne relève pas de ces réglementations.

d) Situation de votre exploitation au regard des normes réglementaires

d1) normes liées à la gestion des effluents

Si votre siège d'exploitation est situé en dehors de la zone vulnérable, disposez-vous, avant projet, des capacités de stockage ?

RSD ⁽¹⁾ ICPE de 4 mois ⁽²⁾ non ⁽³⁾

Sinon, votre siège est en zone vulnérable et dans ce cas, disposez-vous, avant projet, des capacités agronomiques :

oui non ⁽⁴⁾

Je joins à ma demande une expertise de dimensionnement des capacités de stockage des effluents d'élevage avant et après projet ⁽⁵⁾.

Dans les deux cas, merci d'indiquer si vous avez réalisé les travaux de mise aux normes dans le cadre d'un PMPOA :

oui non : _____ (si non précisez)

d2) normes liées au bien-être des animaux

Le cas échéant, êtes-vous aux normes pour l'atelier Veaux de boucherie oui non ⁽⁶⁾

Poules pondeuses oui non ⁽⁶⁾

(1)Règlement sanitaire départemental (RSD), la capacité de stockage obligatoire est de un mois et demi (2 mois pour les fumiers)

(2)Installations classées pour l'environnement (ICPE), la capacité de stockage obligatoire est de quatre mois (4 mois)

(3)Si, au moment du dépôt de la demande, votre exploitation n'est pas aux normes au regard de la gestion des effluents d'élevage, conformément à l'article 26 du règlement (CE) n° 1698/2005 du 20 septembre 2005 modifié, vous ne pouvez pas accéder à l'aide PMBE, sauf si vous êtes en mesure de présenter :

- un arrêté d'engagement juridique notifié ou en cours de notification au titre du PMPOA et qui accorde des délais de réalisation, sous réserve que ces derniers soient encore valides.
- une expertise de dimensionnement qui montre qu'après réalisation de votre projet bâtiment votre exploitation détiendra les capacités de stockage pour l'exploitation.

(4)Dans ce cas, si vous n'êtes pas jeune agriculteur ou en zone vulnérable nouvellement classée, vous ne pouvez pas accéder à l'aide PMBE, sauf si vous êtes en mesure de présenter un arrêté d'engagement juridique notifié ou en cours de notification au titre du PMPOA et qui accorde des délais de réalisation, sous réserve que ces derniers soient encore valides.

(5)En zone vulnérable, les expertises doivent être réalisées selon la méthode du Dixel et dans le respect des périodes recommandées d'épandage (périodes qui s'approchent au plus près des besoins des cultures compte-tenu du contexte pédo-climatique de l'exploitation : apport de l'azote aux cultures au moment où elles en ont besoin).

(6)Si non, vous ne pouvez pas bénéficier d'une aide pour l'atelier qui n'est pas aux normes au regard du bien-être de l'espèce animale concernée.

e) Effectifs

	Effectif total de l'exploitation avant projet	Effectif concerné par le projet	Effectif total de l'exploitation après projet
Vaches laitières			
Vaches allaitantes			
Génisses lait de renouvellement			
Génisses viande de renouvellement			
Jeunes bovins à l'engraissement, mâles ou femelles âgées de mois de 2 ans			
Taurillons			
Bœufs			
Veaux de boucherie			
Brebis lait			
Brebis viande			
Chèvres			
Porcs reproducteurs			
Porcs engraissement			
Poules pondeuses			
Volailles de chair			
Palmipèdes à foie gras			
Lapins			
(*)			

(*) autres : préciser

CARACTERISTIQUES DU PROJET

a) Eléments concernant le projet :

Type de production concernée par le projet :

aviculture Préciser le type de production :

S'il s'agit d'un projet bâtiment, êtes-vous propriétaire du terrain d'implantation du bâtiment ?

oui non (si non veuillez joindre l'attestation complétée par le propriétaire, y compris lorsque le propriétaire est associé-exploitant)

Lieu des travaux : Identique à la localisation du siège de l'exploitation

Sinon, merci de préciser l'adresse : _____

Département |__|_| Commune |__|_|_|_|_| lieu dit : _____

b) Description des travaux et du projet

Bâtiment: *(ne concerne que l'aviculture avec l'aide du Conseil Régional des Pays de la Loire)*

construction neuve volailles de chair poules pondeuses

Veuillez indiquer la surface construite : _____ m²

Dont : logement des animaux précisez : litière accumulée intégrale: oui non

investissements de gestion des effluents d'élevage

locaux et équipements sanitaires

fabrique d'aliments à la ferme

autres constructions (à préciser ci-dessous)

insertion paysagère

Déroulement du projet :

Date prévue de début de projet : ___/ 20___ (mois, année) date prévue de fin de projet : ___/ 20___ (mois, année)

Description du bâtiment envisagé (mode de logement des animaux, matériaux utilisés, nombres de places,...)

Logement des animaux

Equipement de stockage des effluents

Précisions sur les points suivants :

- type de chauffage :

- type de ventilation :

- type d'isolation :

Equipements intérieurs

Autres constructions

c) Vérification du critère communautaire lié à l'amélioration du niveau global des résultats de l'exploitation à partir des résultats prévisionnels de l'exploitation

Si vous avez une comptabilité :

(en euros)

	Valeur de l'année précédente (dernier exercice clos)	Valeur prévisionnelle après réalisation du projet (en année de croisière)
Annuité emprunts moyen et long terme de l'exploitation		
Produit d'exploitation : ventes + primes		
Excédent brut d'exploitation (EBE)		

Si vous n'avez pas de comptabilité :

(en euros)

	Valeur de l'année précédente (dernier exercice clos)	Valeur prévisionnelle après réalisation du projet (en année de croisière)
Annuité emprunts moyen et long terme de l'exploitation		
Produit d'exploitation : ventes + primes		
Solde d'exploitation : recettes - dépenses		

d) Autres critères d'appréciation du projet pour lequel la demande de subvention est présentée

- Nombre d'UTH : avant projet : _____ après projet : _____
- Des innovations technologiques sont-elles introduites par votre projet sur l'exploitation :
 - utilisation de bio-matériaux :
 oui non Si oui précisez : _____
 - système de traitement alternatif des effluents :
 oui non Si oui précisez : _____
 - amélioration de l'efficacité énergétique du bâtiment et/ou utilisation d'énergie renouvelable :
 oui non Si oui précisez : _____
- Votre projet a-t-il pour effet de réduire la pénibilité du travail ou des temps de travaux ?
 oui non Temps de travail gagné estimé _____ (en heures/jour)
- Votre projet comporte-t-il des zones sécurisées d'isolement temporaire pour les animaux ?
 oui non

▪ Votre projet modifie t-il votre système d'élevage en vue d'améliorer les conditions sanitaires et le bien-être des animaux (au-delà des normes réglementaires) ?

oui non Si oui précisez : _____

▪ Etes-vous adhérent à une organisation de producteurs pour la (ou les) filières concernées par le projet ?

oui non Si oui précisez : _____

▪ Votre projet d'investissement s'intègre-t-il dans une démarche qualité ?

- votre exploitation est qualifiée au titre d'une charte de bonnes pratiques d'élevage :

oui non Si oui précisez : _____

- votre exploitation est qualifiée au titre de l'agriculture raisonnée :

oui non Si oui précisez : _____

- la production et les produits issus de l'activité d'élevage aidée sont sous Signes d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO) tels que : label rouge, Appellation d'origine protégée (AOP), Identification géographique protégée (IGP), Spécialité traditionnelle garantie (STG), agriculture biologique) ou sous certification de conformité :

oui non Si oui précisez : _____

▪ Votre projet répond-il à une charte paysagère et/ou avez-vous recueilli un conseil en architecture (CAUE, autres structures) ?

oui non Si oui précisez : _____

▪ Avez-vous souscrit des mesures agroenvironnementales (MAE, CTE, CAD) dont le contrat est encore en cours à ce jour, ou des MAET ?

oui non Si oui précisez : _____

▪ Votre exploitation est-elle intégrée dans une démarche globale de type diagnostic énergétique ?

oui non Si oui précisez : _____

▪ Pouvez-vous nous indiquer l'évolution de vos surfaces de prairies permanentes et de cultures fourragères du fait de votre projet ?

	Surface avant projet (en ha)	Surface après projet
Prairies permanentes		
Cultures fourragères		

▪ Après réalisation de votre projet, les fosses de stockage des effluents (purin, lisier, eaux blanches et vertes) seront-elles couvertes ?

oui complètement oui partiellement non sans objet

Si oui, un système de récupération des émissions de gaz à effet de serre est-il prévu : oui non

Si oui, une valorisation énergétique des gaz récupérés est-elle prévue : oui non

Autres critères régionaux de sélection, relatifs aux projets avicoles

Le projet concerne-t-il une production sous signe d'identification de la qualité et l'origine (SIQO) oui non

Préciser lequel :

Et sans alimentation OGM oui non

DEPENSES PREVISIONNELLES

Bâtiment pour les élevages volailles de chair et poules pondeuses

Veuillez indiquer le montant global de votre projet pour ces élevages : _____ euros

Investissements (1)	Logement des animaux Volailles de chair	Logement des animaux Poules pondeuses	Gestion des effluents (3)	Locaux et aménagements sanitaires	Autres constructions Préciser :	Nom des entreprises correspondant aux devis
	Surface : _____m ²	Surface : _____m ²				
	Montant HT (€)	Montant HT (€)				
Réseaux divers						
Terrassements, fondations						
Gros œuvre, maçonnerie, bardage						
Aménagements extérieurs (hors voiries)						
Matériels et équipements fixes						
Couverture, charpente, fosse ou fumière non reliée à une fosse Electricité, plomberie						
Equipements d'insertion paysagère :						
(2) Prestation de conception et de maîtrise d'œuvre, diagnostics éventuels						
Total						

(1) l'auto-construction n'est pas éligible. Les travaux de charpente et d'électricité doivent être mis en œuvre par une entreprise titulaire d'une garantie décennale.

(2) limités à 10% du montant global des travaux concernés

(3) non éligible

3) Investissements immatériels

Veuillez préciser les dépenses immatérielles présentées dans le cadre de votre projet :

Nature de la dépense immatérielle	Fournisseur à l'origine du devis	MONTANT HT
Etude de conception, maîtrise d'œuvre, audit énergétique		
TOTAL des dépenses prévues		

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL DU PROJET

Financiers sollicités	Montant en €
Montant des aides attendues au titre du PMBE	_ _ _ _ _ _ , _ _
Montant des aides attendues au titre du PPE	 _ _ _ _ _ _ , _ _
Montant des aides attendues hors PMBE ⁽¹⁾	_ _ _ _ _ _ , _ _
Sous-total financeurs publics	_ _ _ _ _ _ , _ _
Emprunt ⁽²⁾	_ _ _ _ _ _ , _ _
Autre	_ _ _ _ _ _ , _ _
Sous-total financeurs privés	_ _ _ _ _ _ , _ _
Auto - financement	_ _ _ _ _ _ , _ _
TOTAL général = coût global du projet	_ _ _ _ _ _ , _ _

(1) Veuillez indiquer l'origine des aides hors PMBE (PMPOA et/ou subvention équivalente du prêt bonifié) :

(2) Si oui, le prêt vous a-t-il été accordé par l'établissement bancaire : oui non

ENGAGEMENTS DU DEMANDEUR

Je demande (nous demandons) à bénéficier des aides :

- à la modernisation des bâtiments d'élevage – filière avicole -

Je déclare (nous déclarons) et atteste (attestons) sur l'honneur :

- ne pas avoir commencé l'exécution de ce projet, **(1)**
- ne pas avoir sollicité une aide autre que celles indiquées sur ma demande sur le même projet et les mêmes investissements,
- avoir pris connaissance des délais de réalisation de mon projet,**
- avoir pris connaissance des informations présentées dans la notice d'information n° 51049#04, notamment en ce qui concerne les délais de réalisation de mon projet et de communication des pièces au guichet unique, les points de contrôle, les règles de versement des aides et les sanctions encourues en cas de non-respect de ces points,
- l'exactitude des renseignements fournis dans le présent formulaire et les pièces jointes concernant ma (notre) situation et concernant le projet d'investissement.
- être à jour de mes cotisations sociales et fiscales y compris redevance émise par l'Agence de l'eau,
- n'avoir fait l'objet d'aucun procès-verbal dressé dans l'année civile qui précède la date de dépôt de ma demande au titre des points de contrôle des normes minimales attachées à l'investissement aidé,
- le cas échéant, avoir obtenu de la part du propriétaire du terrain sur lequel la ou les implantations sont projetées, l'autorisation de réaliser ces aménagements (travaux exécutés sur le site de l'exploitation) en application de l'article L 411-73 du code rural,
- respecter les conditions d'âge au 1^{er} janvier de l'année de dépôt de ma demande (au moins 18 ans et ne pas dépasser l'âge légal de la retraite),
- le cas échéant, que les associés exploitants détiennent plus de 50 % du capital social,
- respecter les normes minimales attachées à mon projet ,
- ne pas avoir obtenu d'aide pour ce même projet au titre de l'actuelle programmation 2007-2013,
- avoir pris connaissance que ma demande d'aide sera sélectionnée par appel à candidature et pourra être rejetée au motif que le projet ne répond pas aux priorités ou critères définis régionalement et/ou au motif de l'indisponibilité de crédits affectés à cette mesure,
- avoir pris connaissance que ma demande sera rejetée en l'absence de réponse de l'autorité compétente au-delà du délai de six mois à compter de la date à laquelle mon dossier est réputé complet,
- avoir effectué l'état des lieux de l'exploitation permettant de déterminer si je dois joindre à ma demande une expertise de dimensionnement avant et/ou après réalisation de mes investissements,

Je m'engage (nous nous engageons) à ne pas commencer l'exécution de ce projet avant la date de la décision éventuelle d'attribution de la subvention (1)

Je m'engage (nous nous engageons), sous réserve de l'attribution de l'aide :

- à détenir, conserver, fournir tout document ou justificatif permettant de vérifier la réalisation effective de l'opération, demandé par l'autorité compétente, pendant 10 années,
- à informer le guichet unique de toute modification de ma (notre) situation, de la raison sociale de ma (notre) structure, de mon(notre) projet ou de mes (nos) engagements,
- à me soumettre à l'ensemble des contrôles administratifs et sur place qui pourraient résulter de l'octroi d'aides nationales et européennes,
- à ne pas solliciter à l'avenir, pour ce projet, d'autres crédits - nationaux ou européens -, en plus de ceux mentionnés dans le tableau « financement du projet »,
- à apposer sur mon bâtiment une plaque explicative lorsque l'action menée implique un investissement d'un montant total supérieur à 50 000 euros, à installer un panneau sur les sites des infrastructures dont le coût total dépasse 500 000 euros. Cette plaque explicative / ce panneau comprennent : le logo européen, la mention : « Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales », ainsi qu'une description du projet. Ces éléments relatifs à la publicité de la participation européenne doivent occuper 25 % de la plaque,
- à poursuivre mon (notre) activité agricole au sens de l'article L311-1 du Code rural et tout particulièrement mon (notre) activité d'élevage ayant bénéficié de l'aide pendant une période de cinq années à compter de la date de signature de la décision d'octroi de la subvention,
- à maintenir en bon état fonctionnel et pour un usage identique les constructions ayant bénéficié des aides ainsi que le cheptel correspondant pendant une durée de cinq ans à compter de la date de signature de la décision d'octroi de la subvention, et en outre dans le cas du volet énergétique les constructions, les équipements et les aménagements subventionnés ,
- à respecter les normes minimales dans le domaine de l'environnement, de l'hygiène et du bien-être des animaux attachées à l'investissement objet de l'aide,

Je suis informé(e) (nous sommes informés) qu'en cas d'irrégularité ou de non-respect de mes (nos) engagements, le remboursement des sommes perçues sera exigé, majoré d'intérêts de retard et éventuellement de pénalités financières, sans préjudice des autres poursuites et sanctions prévues dans les textes en vigueur.

Je suis informé(e) (nous sommes informés) que, conformément au règlement communautaire n°259/2008, l'Etat est susceptible de publier une fois par an, sous forme électronique, la liste des bénéficiaires recevant une aide FEADER ou FEAGA. Dans ce cas, mon (notre) nom, mon (notre) adresse et le montant de mes (nos) aides perçues resteraient en ligne sur le site internet du MAAPRAT pendant 2 ans. Cette parution se fait dans le respect de la loi « informatique et liberté » (loi n°78-17 du 6 janvier 1978).

⁽¹⁾: **Aucun engagement doit être pris : ni devis ou bon de commande signé, aucun acompte versé, ...**

